



CONCERTATION PROJET CŒUR DE VILLE

REUNION PUBLIQUE
- POINT D'ÉTAPE SUR LE PROJET -

Mardi 1^{er} mars

Bienvenue à tous !



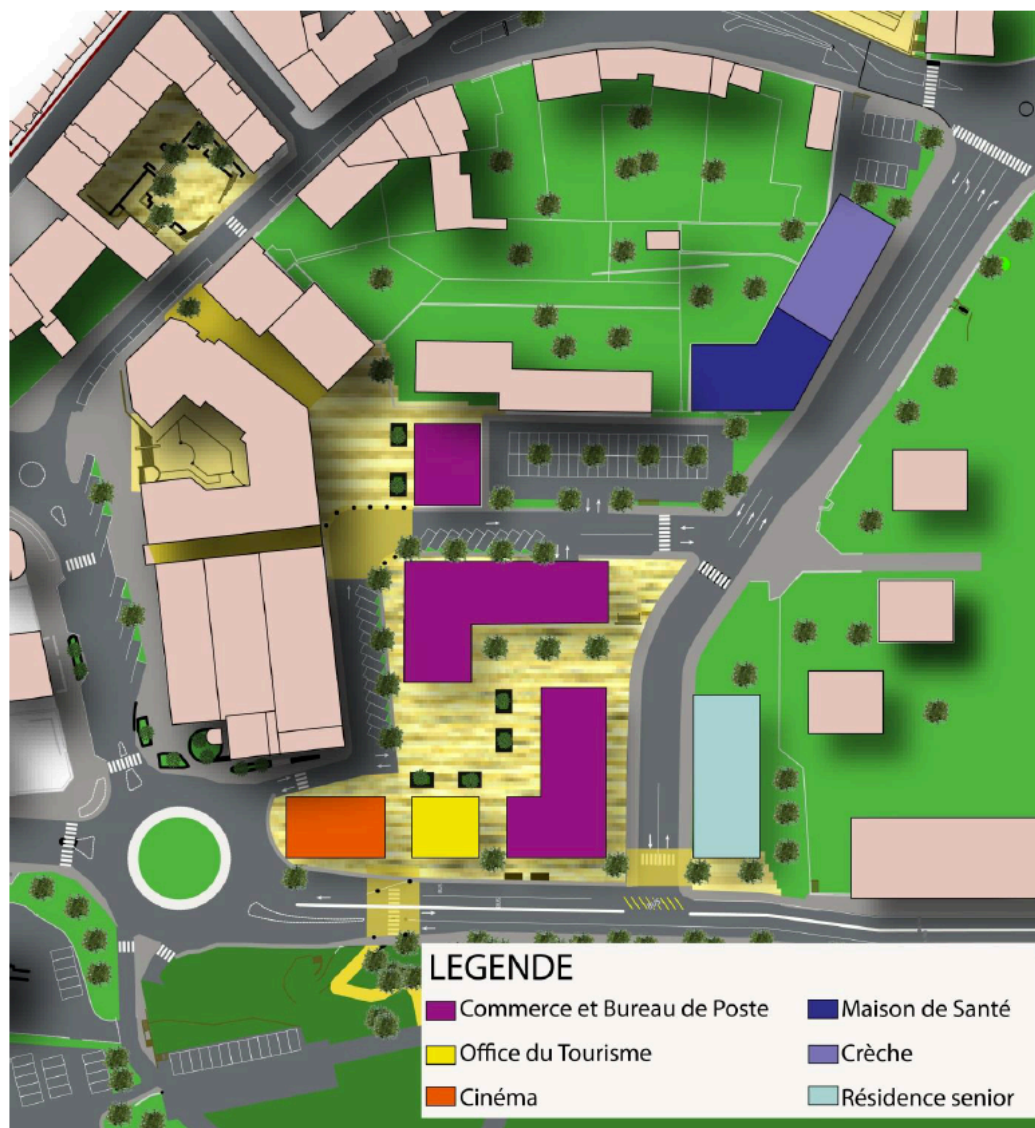
CONCERTATION PROJET CŒUR DE VILLE

Déroulé de la réunion :

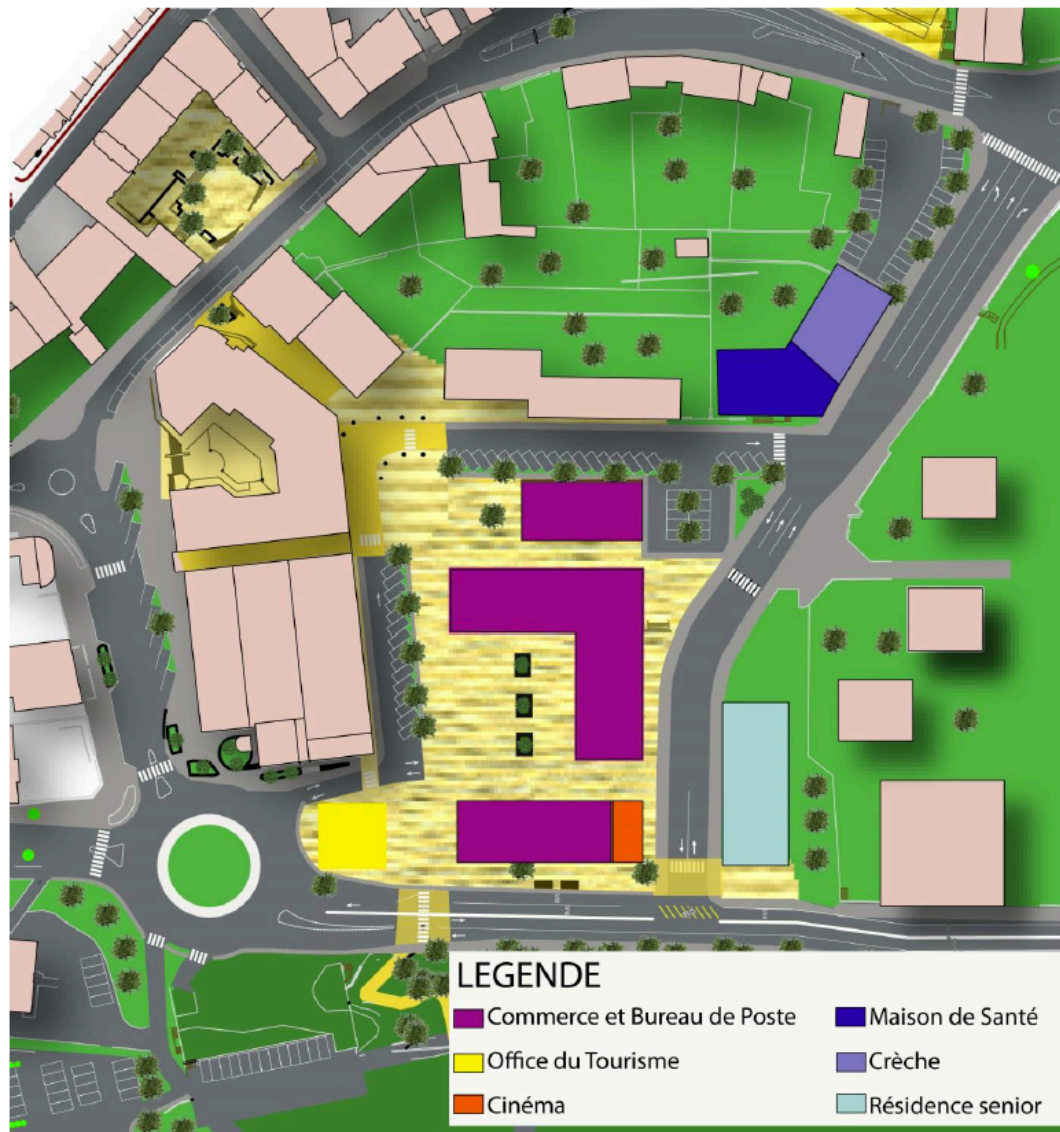
- Présentation des trois scénarios à l'étude
Temps d'échange avec la salle
- Approfondissement du plan de circulation suite à la déviation de l'avenue de la Poste
Temps d'échange avec la salle
- Présentation du calendrier du projet
- Présentation des modalités de la phase de concertation réglementaire



- 14800 m² bâtis (Surface Plancher).
- 78 logements.
- 50 logements en résidence senior.
- 2250 m² de commerces.
- 74 stationnements aériens.
- 546 stationnements souterrains.

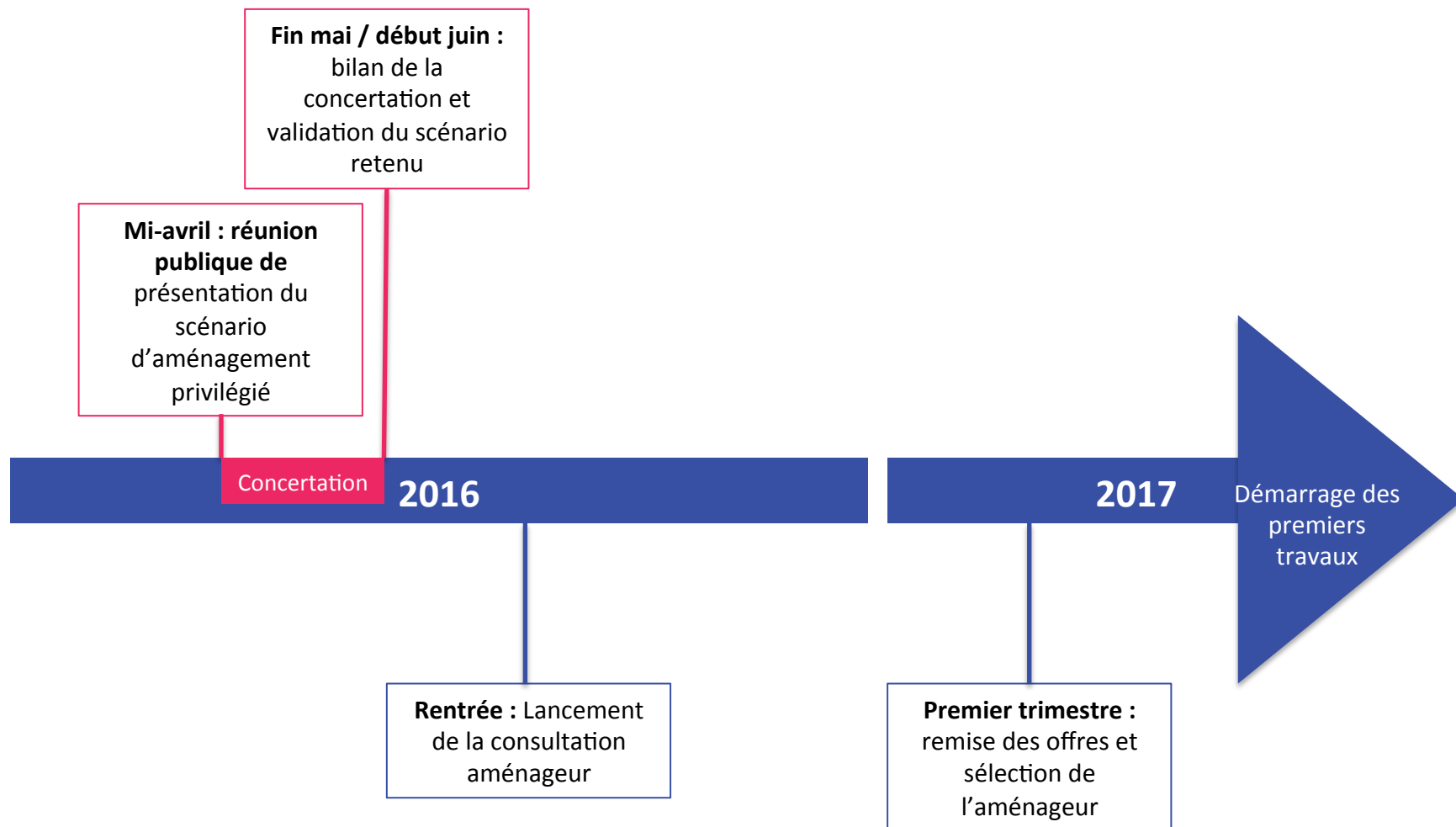


- 15500 m² bâtis (Surface Plancher).
- 110 logements.
- 50 logements en résidence senior.
- 1800 m² de commerces.
- 73 stationnements aériens.
- 609 stationnements souterrains.



- 13000 m² bâtis (Surface Plancher).
- 72 logements.
- 50 logements en résidence senior.
- 1700 m² de commerces.
- 65 stationnements aériens.
- 534 stationnements souterrains.

*VIDEO disponible dans la rubrique « informez-vous »
du site internet de la concertation*



- **Le code de l'urbanisme prévoit que soit organisée une concertation autour des « projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie » (art. L.103-2)**
- **Une très grande souplesse concernant les modalités de la concertation qui sont précisées dans l'article L.300-2 et complétées par la jurisprudence :**
 1. **Organisée en amont** : « Avant que le projet ne soit arrêté dans sa nature et ses options essentielles »
 2. **Adaptée au projet**
 3. **Proportionnelle** à l'importance du projet et à la population impactées par celui-ci
 4. **Permet d'informer le public** : « au moins une description de sa localisation dans l'environnement et sur le terrain concerné, (...) les caractéristiques des constructions ou aménagements envisagés, comprenant un avant-projet architectural dans le cas où le projet comporte des bâtiments, ainsi que la desserte du projet par les équipements publics et l'aménagement de ses abords »
 5. **Permet de formuler des observations ou propositions et un échange contradictoire** qui doivent faire l'objet d'un **bilan**

- Diffusion d'affiches
- Diffusion d'un nouveau dépliant d'information reprenant le scénario privilégié
- Réunion publique mi-avril
- Exposition itinérante avec une urne à disposition pour y recevoir vos contributions
- Mise à disposition d'un registre en mairie
- Site internet de la concertation



Pour rappel, la concertation 2015 c'est :

- Deux réunions publiques
- Un atelier participatif
- Une balade urbaine
- Une réunion dédiée aux commerçants
- Une affiche et un dépliant d'information
- Le site internet de la concertation



CONCERTATION PROJET CŒUR DE VILLE

Rendez-vous sur
www.concertation-gexcoeurdeville.fr

pour la date de la prochaine réunion publique !

***Annonce : permanence des élus au salon
de l'immobilier de Gex du 4 au 6 mars.***